

Département des Finances  
locales

DATE : 24/11/2021

**Direction de la Tutelle financière**

Cellule fiscale

Avenue Gouverneur Bovesse, 100  
B-5100 NAMUR (JAMBES)

Tél. : +32 (0)81 32 37 42  
[pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

**Collège provincial de Luxembourg**

**Square Albert 1<sup>er</sup> , n°1**

**6700 ARLON**

**Votre contact** : Sylvie DAUBRESSE, Attachée, ☎ : 081/32.36.06 - ✉ [Sylvie.Daubresse@spw.wallonie.be](mailto:Sylvie.Daubresse@spw.wallonie.be)

Vos réf. : DF/A.Sépult  
Nos réf. : DGO5/050100/FIN/Fis/2020-004719/SD/20.033

**Objet** : Tutelle générale d'annulation – Centimes additionnels provinciaux au précompte immobilier pour l'année 2022

Aux Membres du collège provincial,

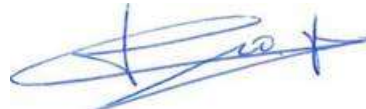
J'ai bien reçu la délibération du 22 octobre 2021 par laquelle le conseil provincial établit, pour l'exercice 2022, le taux des centimes additionnels au précompte immobilier (1.980 centimes additionnels).

Je porte à votre connaissance que cette délibération n'appelle aucune mesure de tutelle et qu'elle est donc devenue pleinement exécutoire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Membre du collège provincial, l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation  
du Ministre du Logement,  
des Pouvoirs locaux et de la Ville,

p.o. Le directeur général a.i.  
Le coordinateur de cellule



Philippe KNAPEN  
Stéphane MARNETTE



---

**CONTACT**

Département des Finances locales  
Direction de la Tutelle financière  
Avenue Gouverneur Bovesse, 100  
5100 NAMUR (JAMBES)  
Tutellefinanciere.interieur@spw.wallonie.be

---

**VOTRE GESTIONNAIRE**

DAUBRESSE Sylvie  
Tél. : 081/32.36.06  
Sylvie.Daubresse@spw.wallonie.be

---

**VOTRE DEMANDE**

Vos références : DF/A.Séput

Pour toute réclamation portant sur la qualité de nos services, veuillez introduire une plainte : <http://www.wallonie.be/fr/introduire-une-plainte-spw>.

Pour toute réclamation portant sur le traitement de votre plainte par le SPW, veuillez contacter le Médiateur : [www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be).